

## Vocabulaire des propriétés

Par **marcu**, le **19/04/2015** à **16:33**

Bonjour, je suis actuellement en pleine période de révisions d'histoire du droit et plus particulièrement sur les différentes formes de propriétés.

Je sais que l'alleu est la terre qui provient des ancêtres et qu'à celle-ci s'oppose? la tenure, qui est la résultante d'une concession faite d'une personne A à une personne B.? Enfin, le conquisitum est une terre acquise autrement que par succession (alleu), donc par achat, lègue ou encore donation.

Ainsi, quelle distinction doit-être faite entre la tenure et le conquisitum je vous prie ?

En vous remerciant, Benjamin.